

Règlement VALTRIMAN 2026

Le Triathlon VALTRIMAN est organisé par L'association Team Triathlon Maubeuge sous l'égide de la FFTRI, les concurrents sont donc soumis à la Réglementation Sportive de la FFTRI et s'engage à la connaître et la respecter, elle est consultable sur www.fftri.com

Déroulement

Le triathlon est un sport individuel. Il n'autorise aucune assistance extérieure sauf assistance médicale. Toute décision d'un arbitre relative à des infractions pour insultes, violences ou tricherie manifeste est sans appel.

Départ

Les concurrents doivent se regrouper sur la ligne de départ natation 15 minutes avant le début de chaque course, pour le briefing des consignes, règlement de course et sécurité.

Natation

Le port de la combinaison est obligatoire lorsque la température de l'eau est inférieure à 16°C pour les courses M, S et XS, facultatif entre 16 et 24°C et interdit au-dessus de 24°C. La nudité est strictement interdite dans l'aire de transition. Le changement de vêtements, s'il y a lieu, doit se faire à l'abri des regards. Le port du dossard est interdit pour la partie natation. Obligation de porter un bonnet de bain.

Cyclisme

Comme il est prévu dans le règlement de la FFTRI, trois points d'attache sont nécessaires pour le dossard ; ce point est vérifié par les arbitres lors de l'entrée dans le parc à vélo. Pareillement, le guidon du vélo doit obligatoirement avoir des bouchons aux extrémités. Le code de la route doit être respecté. Le port du casque (dur et homologué) est obligatoire et le dossard doit être porté à l'arrière. L'abri-aspiration (drafting) est interdit : respecter une distance de 12 m et dépassement franc sur un axe parallèle.

Course à pied

Le port du casque est interdit et le dossard est obligatoire. Il doit être positionné sur le devant. Les concurrents peuvent marcher ou courir. Un tapis enregistrera le demi-tour pour les courses M. La zone de pénalité se situe à la sortie du parc à vélo où un arbitre vous indiquera votre temps de pénalité.



Relais

Le passage du relais se fait par transmission de la puce électronique à l'emplacement matérialisé dans les zones de transition. Il est admis que l'un des relayeurs fasse 2 disciplines dans leur intégralité.

Temps limite

Afin de garantir la sécurité sur l'ensemble de la course, des barrières horaires ont été mises en place sur certaines courses :

	V13	V30	V60
Départ vélo	25 min après départ	35 min après départ	50 min après départ
Départ course à pied	1h35 après départ	2h30 après départ	4h00 après départ

Dossards

Un seul dossard sera fourni, la ceinture porte-dossard est donc obligatoire.

Environnement & développement durable

Le Triathlon VALTRIMAN se déroule dans un bel espace naturel protégé (zone Natura 2000 et ONF). Organisateurs et concurrents s'engagent ensemble à respecter cet espace et le préserver. Le non-respect de la charte environnementale (jeter des déchets au sol, abandon de matériel, de vêtements, d'accessoires) est interdit en dehors des zones de propreté situées aux ravitaillements. Tout manquement à ces consignes pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition.

Il est également strictement interdit de réaliser des marquages au sol, quel que soit la nature du produit, le non-respect de cette règle pourra entraîner des sanctions d'exclusion de la compétition ou de non-participation si la course n'est pas encore commencée, mais également des sanctions financières pour remise en état du site.

Sportivité & respect

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité. Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles et arbitres).

Assurance, sécurité et responsabilité

Les concurrents sont couverts pendant la course par leur licence FFTRI (annuelle ou « Pass Compétition », acquis lors de leur inscription). Des secouristes sont présents pendant toute la durée des épreuves pour assurer les premiers secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dus à un mauvais état de santé, au non-respect du code de la route ou des consignes de l'organisation. Elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

Si annulation de l'épreuve pour cas de "forces majeures", avant le 11/03/2026, les droits d'inscription seront remboursés intégralement.



Après le 11/03/2026, 50 % du montant des droits resteront acquis à l'organisation. Le jour même, en cas d'interruption définitive ou d'annulation de l'épreuve pour intempéries ou toute autre raison, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur. Pareillement, si pour les mêmes raisons le triathlon devait être transformé (en duathlon, par exemple) ou décalé, les organisateurs ne pourraient être tenus pour responsables et l'intégralité des droits d'inscription leur reste acquise.

Droit à l'image et protection des données

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droit (partenaires et médias) à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de leur participation au Triathlon VALTRIMAN, sur tout support y compris pour des projections éventuelles, lors de cette journée. Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

Classements

Pour les épreuves en individuel, classement au temps scratch. Pour les épreuves en relais, classement effectué par rapport au temps total de l'équipe.

